

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Organisme de formation : Fédération Française de Rugby

9 rue de Liège 75431 Paris cedex 09

Lieu de Formation: Académie fédérale de formation

Centre National de rugby

3/5 Rue Jean de Montaigne 91460 MARCOUSSIS

Le métier

Le DES JEPS mention rugby à XV confère à son titulaire des compétences relatives :

- à la préparation d'un projet stratégique de performance en rugby à XV
- au pilotage d'un système d'entraînement en rugby à XV
- à l'évaluation d'un système d'entraînement en rugby à XV
- à l'organisation des actions de formation de formateurs.

Type de formation :

Formation organisée de Juin 2009 à Juin 2010 en ALTERNANCE entre l'Académie fédérale de formation et la structure d'accueil (club, association, comité).

Conditions d'accès à la formation

- être âgé de 18 ans
- être titulaire de l'AFPS ou de la PSC1 ou d'un titre équivalent.
- satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation, prévues à l'article 10 du décret du 20 novembre 2006 à savoir:
 - être capable d'effectuer une analyse technique d'une séquence de match relative à une compétition de niveau national ou international dans l'activité rugby à XV ;
 - être capable d'en dégager des objectifs prioritaires de travail pour les compétiteurs
 - être capable de proposer des situations d'entraînement adaptées à ces objectifs.

Il est procédé à la vérification de ses exigences préalables au moyen d'un test consistant à visionner et à analyser un document vidéo d'une durée maximum d'une minute, relatif à une action de jeu

Sont dispensés de l'ensemble des exigences préalables les personnes titulaires du :

- Diplôme d'éducateur fédéral du deuxième cycle complet dans les deux filières (école de rugby et entraînement) délivré par la Fédération française de rugby à XV ;
- Brevet fédéral d'entraîneur jeune délivré par la Fédération française de rugby à XV ;
- Brevet fédéral d'entraîneur délivré par la Fédération française de rugby à XV ;
- Brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré option « rugby » ;
- Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « activités sports collectifs », mention « rugby à XV » ;
- Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « perfectionnement sportif », mention « rugby à XV ».

Contenu des épreuves de sélection

Les candidats dont les dossiers ont été retenus sont convoqués à l'épreuve de sélection. Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury à partir d'un dossier présenté par le candidat et comprenant :

- le curriculum vitae du candidat
- son projet professionnel et personnel
- le compte rendu et l'analyse critique de ses expériences.

Durée de l'épreuve : 30 minutes dont 10 minutes d'expose du candidat et 20 minutes d'entretien avec le jury.

Contenu de la formation

4 Unités Capitalisables :

UC transversales :

- UC1 : Être capable de construire la stratégie d'une organisation en rugby à XV
 - UC2 : Être capable de gérer les ressources humaines et financières d'une organisation en rugby à XV
- UC de la mention Rugby à XV
- UC3 : Être capable de diriger un système d'entraînement en rugby à XV
 - UC4 : encadrer le rugby à XV en sécurité

Certification

Diplôme professionnel de niveau II, délivré par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Calendrier de la formation 2009/2010

Inscription avant le	Epreuves de sélection	Positionnement	Début formation	Fin Formation	Durée totale		Durée en centre		
					En Centre	En Structure	Présentiel CNR	En pôle de Compétence Région	FOAD
26/06	7-8/07	8 au 10/09	05/10	16/06	700 h	500h	250h	200h	250h
Le présentiel au CNR se compose de 6 séminaires de 3 jours d'octobre à avril									

Coût de la formation

Frais d'inscription aux épreuves de sélection: 20 euros TTC

Frais d'inscription au positionnement: 20 euros TTC

Frais pédagogiques: 7 000.00 euros (cursus complet)

Frais d'hébergements en pension complète : 1210€ euros TTC cursus complet

Financer sa formation

Les candidats peuvent éventuellement bénéficier d'une prise en charge financière totale ou partielle des frais pédagogiques dans le cadre des aides à la formation professionnelle et/ou éventuellement d'une rémunération, les frais de restauration et d'hébergement restant à la charge du stagiaire ou de l'employeur.

Où s'adresser ?

- Salariés : service du personnel de l'entreprise, organisations professionnelles, fonds d'assurance formation
- Licenciés d'un club : Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports, association sportive du demandeur
- Candidats en situation de formation initiale: Direction Régionale Jeunesse et sport et conseil général

S'informer, s'inscrire

Le dossier d'inscription est à retirer au Centre national de Rugby, auprès de :

Sandrine POULOUIN Tel: 01 69 63 64 61 - spoulouin@ffr.fr

Ou à télécharger sur le site de la FFR , <http://www.ffr.fr>

Il sera adressé au Centre national de Rugby accompagné de tous les documents demandés au plus tard le jour de la clôture des inscriptions, le 26/06 2009. En cas de difficultés, contactez l'établissement au 01 69 25 64 61

L'inscription sera enregistrée , dès réception du dossier complet.

Pour entrer en formation, le candidat devra justifier :

- d'une affiliation à un régime de protection sociale
- d'une assurance en responsabilité civile
- D'une licence FFR pour la saison sportive en cours

Coordonnateur de la formation

Max GODEMET tel: 06 08 88 76 29 mgodemet@ffr.fr

Responsable pédagogique

Max GODEMET tel: 06 08 88 76 29 mgodemet@ffr.fr

Secrétariat administratif

Sandrine POULOUIN Tel. 01 69 63 64 61 spoulouin@ffr.fr

Centre National de Rugby

3/5 Rue Jean de Montaigu 91460 MARCOUSSIS